

Alors que l'épidémie de coronavirus ne cesse de progresser dans le monde, notamment en France ...

L'arme pour lutter contre cette épidémie, tous les scientifiques s'accordent à le dire et le crient, c'est le strict confinement ...

Dans ce contexte d'urgence sanitaire et d'activités économiques au point mort, cette élection est-elle plus urgente encore ? A Faulquemont, ...

Alors que l'épidémie de coronavirus ne cesse de progresser dans le monde, notamment en France où dans une grande incertitude sur l'avenir on prévoit un doublement des cas tous les deux ou trois jours, le président Macron a déclaré dans son allocution du 16 mars que nous étions en « *Etat de Guerre* ». Dans ce contexte à compter du mardi 17 mars midi, les déplacements "non essentiels" sont interdits à la population française jusqu'au 31 mars dans un premier temps, et depuis le 18 mars 2020, la sanction appliquée pour les personnes ne respectant pas ces consignes se traduit par une amende qui passe de 38 € à 135 €.

L'arme pour lutter contre cette épidémie, tous les scientifiques s'accordent à le dire et le crient, c'est le strict confinement, qui précisons-le, pourrait passer à des conditions plus rigoureuses encore. Quand l'ensemble des personnels soignant œuvrent au maximum sans moyen, quand on fait appel aux services médicaux de l'armée, quand on arrive à la pire situation qui est celle d'accorder des priorités de malade, que penser de ces nouveaux élus qui bravent sur dérogation, ce confinement et organisent leur premier conseil municipal avec la seule préoccupation de s'installer pleinement dans les sièges de maire et d'adjoints ? Quel exemple donnent-ils à la population contrainte, quelle leçon de civisme donnent-ils à ces futurs conseillers qu'ils poussent à sortir malgré l'interdiction moyennant quelques mesures prétentieuses pour rendre les lieux exempts de ce germe ?

Dans ce contexte d'urgence sanitaire et d'activités économiques au point mort, cette élection est-elle plus urgente encore ? Dans une circulaire du 17 mars 2020, la Ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales autorise la tenue du conseil municipal, considérant que le déplacement des membres du conseil municipal peut être autorisé en tant que « *déplacement professionnel insusceptible d'être différé* » de l'article 1 du décret du Premier Ministre du 16 mars 2020. L' élu local n'exerce cependant pas une profession, mais un mandat. L'exception à l'interdiction de déplacement a été édictée pour les travailleurs, salariés ou indépendants, non pour permettre aux élus locaux de tenir un conseil municipal afin que le gouvernement puisse justifier du respect des délais légaux de désignation du maire et des adjoints. En l'absence de dérogation explicite dans le décret du 16 mars 2020, je ne vois pas comment juridiquement la tenue de cette élection du Maire peut être maintenue.

Alors que dans le cadre de notre campagne municipale nous avons par principe de précaution annulé nos réunions publiques, des élus, dont le maire Bianchin qui a trouvé des masques, semblent vouloir coûte que coûte faire cette réunion du conseil municipal. Le maire Bianchin, ayant maintenu ses réunions publiques durant la campagne municipale peut-il nous assurer que durant celles-ci personne n'a contracté cette terrible maladie, y compris durant les élections ? Peut-il nous assurer que durant ce conseil aucun élu ne la contractera ?

Pour ces raisons, les conseillers municipaux de la liste REUNIS pour Demain ne participeront pas à ce simulacre d'élections. La décision de faire ceux-ci en huis-clos interdit au public d'assister à ces réunions publiques. Si le conseil devait se tenir malgré tout, le préfet en serait immédiatement informé. Maire comme préfet seraient alors tenus responsables de leur décision. Il s'agit bien d'une guerre, celle de la vie contre la mort.

Patrick BONNET

Patrick Bonnet Faulquemont

15 avril, 10:00 ·

Bonjour, vous êtes plusieurs à m'avoir contacté suite à ma dernière publication.

Concernant mes propositions adressées à la commune de Faulquemont :

Dons,
Ordures ménagères;
Déchets verts,
Cartons,

Je vous rappelai que depuis 2008, toutes les propositions que nous avons pu faire, parce qu'elles émanaient de

l'« Opposition », étaient systématiquement rejetées.

Je vous incitai à vous rapprocher de la mairie en téléphonant. SI la réponse ne vous satisfaisait pas, vous pouvez me contacter, je vous communiquerai alors le mail du maire et des élus de votre quartier.

Pourtant visitée par plusieurs élus de Faulquemont, ma page n'en a fait réagir aucun. Vous allez devoir faire avec eux durant 6 ans. Vous pensiez qu'ils étaient là pour vous servir ? C'est une blague ? Non, non, la gloriole d'abord, leurs intérêts ensuite. Ou inversement.

Patrick BONNET



Mes propositions

Dons : Alors que les élus sont cantonnés à leur domicile, que quelques décisions urgentes sont prises directement par le maire seul, pourquoi les élus n'abandonneraient-ils pas les indemnités qu'ils ont perçues depuis le début du confinement et percevront jusqu'à la fin de celui-ci pour en faire dons aux personnels soignants ?

Ordures ménagères : La déchèterie est fermée, les sacs « orange » ne sont plus collectés. Plusieurs communes ont pris l'excellente décision de les faire collecter par le personnel communal à charge pour eux de les amener dans un conteneur de la décharge sur la zone industrielle.

Déchets verts : De la même manière, des communes ont mis en place un service de collecte des déchets verts. Les sacs sont déposés devant le domicile des particuliers qui se signalent en mairie. Les ouvriers communaux se chargent de les collecter et de les amener dans un conteneur de la décharge sur la zone industrielle.

Cartons : Des communes ont aussi mis en place un service de collecte des cartons, essentiellement à l'intention des commerces (pharmacie, autres). Les cartons sont déposés devant les commerces qui se signalent en mairie. Les ouvriers communaux se chargent de les collecter et de les amener dans un conteneur de la décharge sur la zone industrielle.

Bien évidemment, les agents communaux devront respecter entre eux les gestes barrières et les mesures de distanciation sociale indispensables pour se protéger de la maladie.

Patrick BONNET

Conseiller municipal

Patrickbonnet2010@hotmail.fr

06 74 67 10 69

Lorsque j'entends ce que j'entends, lorsque je lis ce que je lis, je ne peux m'empêcher d'être furieux.
Dire que Faulquemont est devenu un repaire de la REM me met en colère. Mais commençons par le commencement.

Avec cet article de Andréa BESCOND que je vous invite à découvrir



Lorsque j'entends ce que j'entends, lorsque je lis ce que je lis, je ne peux m'empêcher d'être furieux.

Dire que la mairie de Faulquemont est devenu un repaire de la REM me met en colère. Mais commençons par le commencement.

--0--

Samedi 1 avril 2020, dans un entretien au journal Le Figaro, Geoffroy Roux de Bézieux, président du Medef, le patron des patrons avait jugé qu'« il (faudrait) bien se poser tôt ou tard la question du temps de travail, des jours fériés et des congés payés pour accompagner la reprise économique et faciliter, en travaillant un peu plus, la création de croissance supplémentaire, car l'important, c'est de remettre la machine économique en marche et de reproduire de la richesse en masse, pour tenter d'effacer, dès 2021, les pertes de croissance de 2020, évaluées à 8% du PIB français ».

--0--

La réponse de Andréa Bescond, chroniqueuse sur RTL, a été fulgurante. Une réponse comme je les aime. La voici, on trouve le lien pour la version radiophonique après la version papier :

BILLET - "Monsieur Roux de Bézieux, nous sommes de très nombreux Français à ne plus vouloir de cette croissance. Nous voulons vivre", demande André Bescond, mardi 14 avril.

Andréa Bescond édité par Gregory Fortune

PUBLIÉ LE 14/04/2020 À 19:33

Notre Président, Emmanuel Macron, s'est engagé à tirer toutes les conséquences de la crise sanitaire du coronavirus. Il a dit que beaucoup de certitudes, de convictions seraient remises en cause. Il a dit que le jour d'après, quand nous aurons gagné, ce ne sera pas un retour au jour d'avant.

Et pourtant, samedi dernier, le président du Medef, Geoffroy Roux de Bézieux - confiné dans sa résidence du Croisic, ah non, dans son appartement parisien, ah non, au siège du Medef, ah non, Geoffroy Roux de Bézieux, est au-dessus des directives de confinement strictes, c'est un homme trèèèèèèè important -, a déclaré que les Français devront s'attendre à travailler "un peu plus", et ce en supprimant des jours fériés, en allongeant le temps de travail ou en jouant sur les congés payés.

L'important, pour Geoffroy Roux de Bézieux, patron du Medef, est de remettre la machine en marche et de reproduire de la richesse en masse pour la croissance, la croissance, la croissance. **Monsieur Roux de Bézieux, nous sommes de très nombreux Français à ne plus vouloir de cette croissance. Nous voulons vivre.**

La consommation excessive est morte

Il y a eu la crise des "gilets jaunes" en 2018, les grèves en 2019, le Covid-19 en 2020. Ne pensez-vous pas que c'est suffisant ? Ne pensez-vous pas que ce système inégalitaire nous a déjà sucé jusqu'à la moelle ? **Nous ne voulons plus voir grandir vos comptes en banque. Nous voulons voir grandir nos enfants.**

Nous voulons prendre soin de notre santé, nous voulons continuer à nous entraider car ces dernières semaines nous apprennent que l'HUMAIN sera toujours plus important que ces richesses et cette croissance, monsieur Roux de Bézieux. Oui, le PIB dégringole, oui, nous nous attendons à une récession économique exceptionnelle. Nous le savons mais ne voulons plus de ce système. **Ce système libéral est mort.** La consommation excessive est morte.

Nous voulons VIVRE et non pas AVOIR. Nous voulons de l'éducation, nous voulons de la culture, nous voulons du service à l'humain, nous voulons de l'égalité, nous voulons de l'agriculture biologique locale. Et n'allez pas prétendre que ces activités ne généreraient pas d'économie, ce serait mensonge. On sait très bien que personne n'hésitera à nous faire passer à la caisse, mais ne comptez pas sur nous pour nous réduire en esclavage et vous permettre de garder votre niveau de vie.

Ayez la décence de ne pas compter votre argent

Nous comptons nos morts, ayez la décence de ne pas compter votre argent pendant que nos smicards, vous savez, ceux qui vivent avec moins de 2.000 euros par mois, ceux qui travaillent dans les hôpitaux, nos éboueurs, nos facteurs, nos caissières, nos pompiers, nos journalistes, nos pigistes, les régisseurs en radios et télévisions, nos soignants, nos travailleurs et plus majoritairement nos travailleuses mettent leur vie en danger dans cette crise sanitaire qu'aucun de vous, gens importants, politiques, dirigeants n'avaient anticipée.

Et vous, au gouvernement, vous avez l'audace de nous demander d'envoyer nos enfants à l'école dès le 11 mai ? Vous nous demandez de mettre en danger nos familles et nos enseignants pour relancer l'économie ? Taisez-vous et comptez nos morts. Car ce n'est pas fini. Et réfléchissez aux propos de Steve Jobs, qui, en 2005, atteint d'un cancer avait prononcé ces mots : "La mort est très probablement la meilleure invention de la vie. C'est l'agent du changement dans la vie. Elle efface l'ancien pour faire place au nouveau".

Alors **balayons l'ancien, balayons ce système et soyons résilients***. Mais vraiment résilients. Pas seulement pour l'effet d'annonce.

***Personne résiliente :** En physique, la résilience traduit l'aptitude d'un corps à résister aux chocs et à reprendre sa structure initiale. Adaptée à la psychologie, elle désigne la capacité d'un individu à surmonter les moments douloureux de l'existence et à se développer, en dépit de l'adversité.

La version radiophonique :

<https://www.rtl.fr/actu/debats-societe/coronavirus-nous-voulons-vivre-lance-andrea-bescond-au-patron-du-medef-7800397211>

A suivre ...

21 h ·

Bonjour,

Suite à mes publications et l'envoi de mails sur ce sujet, vous êtes plusieurs à avoir appelé la mairie qui vous renvoyait systématiquement vers le DUF. Ce sera donc ma 3^{ème} publication sur ce sujet ...



Dossier collecte sacs orange.

Bonjour,

Suite à mes publications et l'envoi de mails sur ce sujet, vous êtes plusieurs à avoir appelé la mairie qui vous renvoyait systématiquement vers le DUF. Ce sera donc ma 3^{ème} publication sur ce sujet, des publications, qui rassurez-vous, sont suivies attentivement pas les élus de Faulquemont.

Un administré a reçu cette réponse du Directeur Général et des Services de Faulquemont, dont je vous rappelle qu'il est un salarié et donc aux ordres du maire et autres adjoints.

« Votre courriel du 14 avril 2020 a retenu toute notre attention. L'arrêt de l'activité du centre de tri de recyclables du SYDEME depuis le 24 mars 2020 est lié à la très forte propagation du Covid19 dans notre région et a été décidé pour protéger la santé du personnel en charge du tri.

Depuis cette date les sacs orange ne sont plus traités par le SYDEME qui a été contraint de demander aux usagers de ne plus déposer de sacs orange dans leur bac roulant présenté à la collecte. Seuls les sacs verts, bleus et exceptionnellement noirs sont collectés. Le stockage des sacs orange chez les usagers, dans la mesure du possible, permettra au SYDEME de donner une chance à ces déchets recyclables d'être valorisés en cette période de crise sanitaire.

Dans ce contexte particulier, les déchets recyclables odorants (boîtes de conserve de thon, etc.) peuvent exceptionnellement être déposés dans le sac bleu.

Le SYDEME rappelle également aux usagers que pour gagner de la place dans leur sac orange, ces derniers peuvent réaliser quelques écogestes :

- limiter leur production de déchets en favorisant les achats éco-responsables
- aplatir leurs bouteilles en plastique
- aplatir leurs cartonnettes
- aplatir leurs briques alimentaires

Par ailleurs vous évoquez l'éventualité de ramassages organisés par la mairie. Je vous rappelle qu'à Faulquemont la compétence collecte et traitement des déchets n'est pas une compétence exercée par la commune mais par l'intercommunalité : le District Urbain de Faulquemont (DUF). Le Président LAVERGNE a d'ailleurs communiqué le vendredi 10 avril 2020 à ce propos. Il a expliqué à l'ensemble des conseillers communautaires qu'il « mène actuellement une réflexion avec les différents prestataires du DUF pour proposer un service minimum d'accès aux déchetteries, dont la fermeture reste une problématique quotidienne récurrente, tout comme le stockage et le traitement des sacs « orange » depuis la fermeture du centre par le SYDEME. »

Il a confirmé qu'il nous tiendrait informé des éventuelles nouvelles décisions qui pourraient être prises prochainement en la matière, dans le respect de la réglementation en vigueur.

Nous ne manquerons pas de vous faire connaître l'évolution de la situation ».

Ce courriel nécessite des commentaires :

- 1) On remarquera qu'il a été souligné dans la mesure du possible.

En clair, débrouillez-vous. Quid des personnes qui vivent dans un 50m² ? Voire moins ?

- 2) Il est indiqué que « Le Président du DUF avait communiqué le vendredi 10 avril 2020 à ce propos ; qu'il a expliqué à l'ensemble des conseillers communautaires qu'il mène actuellement une réflexion avec les différents... ».

Depuis 2014, je suis conseiller communautaire, et à ce jour je le suis toujours. Je n'ai pas été informé d'un quelconque « explication » émanant du DUF. L'auteur de ce courriel a donné à cet administrateur une information erronée.

- 3) Enfin, se retrancher derrière « la compétence collecte et traitement des déchets serait celle du DUF » **est inqualifiable**.

A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles. Aujourd'hui la situation est suffisamment compliquée pour qu'on n'ait pas à se retrancher derrière « une compétence ». Je vois mal le DUF collecter les sacs de couleur orange pour l'ensemble des 33 communes qui composent l'intercommunalité.

La mesure exceptionnelle serait que le maire prenne la décision de faire collecter ces sacs orange, qui nous pourrissent la vie, par le personnel technique, tout en respectant bien évidemment les mesures de protection « barrière », et de les faire stocker dans un endroit à l'abri des rongeurs. **Pourquoi ne pas réquisitionner un gymnase ou autre local communal ?**

Dire qu'on a donné tous les pouvoirs au maire pour la durée de cette crise. En tout cas, plutôt que d'évoquer une compétence, il faut mieux parler d'incompétence.

Et en matière d'incompétence, elle se trouve bien, et je ne crains pas de l'écrire, chez les élus de la commune de FAULQUEMONT.

Patrick BONNET

PS : Je rappelle que mes deux précédentes publications portaient également sur les déchets verts et les cartons.